

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE REDON



Séance du 19 décembre 2024 - Délibération n° 2024-113

BUDGET "VILLE" 2024

VERSEMENT D'UNE AVANCE DE TRÉSORERIE  
POUR LE BUDGET "CIMETIÈRE-CAVEAUX"  
ET ADOPTION D'UNE DÉCISION BUDGÉTAIRE MODIFICATIVE  
SUBSÉQUENTE N° 2 SUR LE BUDGET "CIMETIÈRE-CAVEAUX"

L'an deux mille vingt-quatre, le 19 décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Redon, dûment convoqué le 6 décembre, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans la salle des Mariages de l'Hôtel de Ville, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal Duchêne, Maire.

Nombre de membres du Conseil	
En exercice	29
Présents	26
Votants	28
Vote	
Pour	28
Contre	0
Abstention	0

**Président de séance :** Monsieur Pascal Duchêne, Maire.

En présence de l'ensemble des membres du Conseil Municipal à l'exception de :

**- Absents excusés ayant donné mandat de vote :**

Monsieur André Croguennec, pouvoir donné à Monsieur Lionel Remande.

Monsieur Mickaël Jouan, pouvoir donné à Madame Sylvie Massicot.

**- Absente excusée n'ayant pas donné mandat de vote :**

Madame Anaïs Cadoret.

**Secrétaire de séance :** Monsieur Louis Le Coz.

**Rapport de Louis Le Coz.**

Par délibération en date du 29 septembre 2022, le conseil municipal a acté le passage en autonomie financière du budget annexe "Cimetière-Caveaux" de Redon au 1<sup>er</sup> janvier 2023 ce qui impose de devoir gérer la trésorerie propre à ce budget.

Pour ne pas être en rupture de stock, des caveaux et des cavurnes ont été commandés pour compléter les stocks actuels, à raison de cinq caveaux une place, de sept caveaux deux places et de six plus vingt-cinq cavurnes.

Au 1<sup>er</sup> décembre 2024, les stocks de caveaux et cavurnes s'établissent comme suit :

Caveaux	Cavurnes
28+5+7 = 40	25+6+25= 56

Les commandes de 2024 s'élèvent à un montant de 22 805 euros TTC.

Le solde de trésorerie de ce budget au 1<sup>er</sup> décembre 2024 était d'environ 7 430 euros.

Il y a donc lieu de venir "soulager" la trésorerie de ce budget annexe par une avance complémentaire du budget principal de la Ville d'un montant de 15 500 euros.

Envoyé en préfecture le 23/12/2024  
 Reçu en préfecture le 23/12/2024  
 Publié le 30 DEC, 2024  
 ID : 035-213502362-20241220-SG2024\_596-BF

*Pour information, l'encaissement de recettes sur ce budget est par essence aléatoire, l'année 2024 n'étant pas très positive sur le plan comptable par rapport aux années précédentes, ce qui nécessitera au moment de l'adoption des futurs tarifs de vente des caveaux et cavurnes de revoir le prix d'équilibre.*

*En attendant, afin d'assurer une trésorerie suffisante à ce budget annexe, il est décidé de compléter l'avance du budget principal "Ville" au budget annexe "Cimetière-Caveaux" d'un montant de 15 500 euros afin de porter le total de l'avance Ville à 51 500 euros en fin d'année 2024.*

*Il convient également de revoir le tableau d'amortissement de cette avance remboursable sur une période allongée à vingt ans au lieu de onze ans comme prévu initialement et d'ajuster les crédits budgétaires de l'exercice 2024 du budget annexe Cimetière-Caveaux de manière subséquente.*

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

À L'UNANIMITÉ

DÉCIDE du versement par le budget principal au budget annexe "Cimetière-Caveaux" d'une avance supplémentaire de 15 500 euros remboursable sans intérêt sur une durée de vingt ans, à compter de 2025, selon le tableau d'amortissement de l'avance remboursable qui suit :

Date d'échéance (indicatif)	CRD Début de période	Apport	Capital amorti	Intérêt	CRD Fin de période
19/12/2022	- €	39 600,00 €	- €	- €	39 600,00 €
31/12/2023	39 600,00 €		3 600,00 €	- €	36 000,00 €
31/12/2024	36 000,00 €	15 500,00 €		- €	51 500,00 €
31/12/2025	51 500,00 €		2 575,00 €	- €	48 925,00 €
31/12/2026	48 925,00 €		2 575,00 €	- €	46 350,00 €
31/12/2027	46 350,00 €		2 575,00 €	- €	43 775,00 €
31/12/2028	43 775,00 €		2 575,00 €	- €	41 200,00 €
31/12/2029	41 200,00 €		2 575,00 €	- €	38 625,00 €
31/12/2030	38 625,00 €		2 575,00 €	- €	36 050,00 €
31/12/2031	36 050,00 €		2 575,00 €	- €	33 475,00 €
31/12/2032	33 475,00 €		2 575,00 €	- €	30 900,00 €
31/12/2033	30 900,00 €		2 575,00 €	- €	28 325,00 €
31/12/2034	28 325,00 €		2 575,00 €	- €	25 750,00 €
31/12/2035	25 750,00 €		2 575,00 €	- €	23 175,00 €

Envoyé en préfecture le 23/12/2024  
 Reçu en préfecture le 23/12/2024  
 Publié le 30 DEC. 2024  
 ID : 035-213502362-20241220-SG2024\_596-BF

Date d'échéance (indicatif)	CRD Début de période	Apport	Capital amorti	Intérêt	CRD Fin de période
31/12/2036	23 175,00 €		2 575,00 €	- €	20 600,00 €
31/12/2037	20 600,00 €		2 575,00 €	- €	18 025,00 €
31/12/2038	18 025,00 €		2 575,00 €	- €	15 450,00 €
31/12/2039	15 450,00 €		2 575,00 €	- €	12 875,00 €
31/12/2040	12 875,00 €		2 575,00 €	- €	10 300,00 €
31/12/2041	10 300,00 €		2 575,00 €	- €	7 725,00 €
31/12/2042	7 725,00 €		2 575,00 €	- €	5 150,00 €
31/12/2043	5 150,00 €		2 575,00 €	- €	2 575,00 €
31/12/2044	2 575,00 €		2 575,00 €	- €	- €
		55 100,00 €	55 100,00 €	- €	

ADOPTÉ la décision budgétaire modificative n° 2 du budget "Cimetière-Caveaux", exercice 2024, telle que présentée comme suit :

**Section d'investissement**

BUDGET CIMETIÈRE CAVEAUX CODE 14013			
Chapitre	Compte	Dépenses	Recettes
<b>Section d'investissement</b>			
16 : emprunts et dettes	1687 : autres dettes	15 500,00 €	15 500,00 €
<b>Total section d'investissement</b>		<b>0,00 €</b>	
<b>Section d'exploitation</b>			
70 : ventes de produits	707 : ventes de marchandises		15 500,00 €
011 : charges à caractère général	607 : achats de marchandises	15 500,00 €	
<b>Total section d'exploitation</b>		<b>0,00 €</b>	

Pour extrait conforme,

Pascal Duchêne  
 Maire de Redon



Mis en ligne le 30 DEC. 2024

Le Secrétaire de séance,  
 Louis Le Coz  
 2<sup>ème</sup> Maire-Adjoint